

## Fiche 1 : Mesures particulières d'aide à l'évacuation

Le plan de sécurité incendie doit prévoir les mesures à mettre en place pour favoriser l'évacuation de tous les résidents. Le gestionnaire (en RPA) ou l'établissement (en RI-RTF) a la responsabilité de procéder à une évaluation des limitations de chacun des résidents (voir le **Complément – Fiche 1**). La fiche 1 vous permettra d'avoir un portrait global de la capacité de chacun de vos résidents à évacuer et des mesures qui devront être prises pour y arriver, selon le type de milieu.

Les **mesures particulières** à indiquer dans la présente fiche, selon la situation du résident, sont déterminées en répondant aux questions de la Grille d'analyse de la capacité à évacuer des résidents (voir le **Complément – Fiche 1**). La description de ces mesures devrait inclure :

- Les **équipements** requis pour permettre l'évacuation (marchette, fauteuil roulant, matelas d'évacuation, chaise d'évacuation, autre);
- Une **description de l'aide** requise (diriger, accompagner, aide au lever, aide pour descendre ou monter, nombre de personnes requises pour aider, transporter avec drap, etc.).

En fonction des problématiques relevées et des mesures particulières requises, vous pourrez ensuite attribuer un code de couleur à chacun des résidents :

- **Vert** : lorsque le résident peut se déplacer *sans l'aide* d'une autre personne dans un lieu sécuritaire;
- **Jaune** : lorsque le résident peut, *avec l'aide d'une autre personne*, se rendre dans un lieu sécuritaire;
- **Rouge** : lorsque le résident a besoin d'un accompagnement soutenu et/ou de *mesures spéciales* pour être transporté dans un lieu sécuritaire.

**Mesures spéciales** : Si le déplacement en lieu sûr requiert qu'un membre du personnel utilise un équipement particulier d'aide à l'évacuation ou si deux membres du personnel sont requis pour effectuer le déplacement.

Grâce à ces informations, le gestionnaire et/ou l'établissement peuvent déterminer les meilleurs moyens pour faciliter l'évacuation de chaque personne. De plus, ils pourront mieux prévoir le nombre de personnes désignées nécessaires pour agir de façon sécuritaire. Ils pourront également acquérir les équipements d'aide à l'évacuation requis afin d'améliorer l'efficacité globale de l'évacuation de la résidence.

Cette fiche servira également à prendre les présences au point de rassemblement. Elle doit donc contenir les noms de tous les résidents afin de permettre le décompte des personnes évacuées lors d'un incendie. Pensez à la remplir par étage, mais aussi par secteur au besoin, afin de faciliter la prise de présence au point de rassemblement. Il est impératif qu'elle soit mise à jour à chaque départ ou arrivée de résidents ou lors d'absences de plus d'une journée (hospitalisation ou visite prolongée à l'extérieur) ainsi que lors d'un changement dans leur état de santé susceptible de modifier leur capacité à évacuer.

Lors du dénombrement, ayez en main cette fiche et inscrivez les lettres suivantes pour chaque résident :

- « **A** » pour ABSENT si vous êtes absolument certain que le résident n'était pas dans la résidence au moment de l'incendie;
- « **M** » pour MANQUANT si le résident ne répond pas à l'appel. Il pourrait être encore dans la résidence;
- « **P** » pour PRÉSENT si le résident se trouve au point de rassemblement ou en sécurité à l'extérieur de la résidence (ex. : lieu de relocalisation temporaire);
- « **V** » pour VOISIN si la personne se trouve chez un voisin (Voisins secours).

L'identification de l'étage et du numéro de chambre ou de logement permettra au service des incendies de localiser plus rapidement le résident manquant lors d'un incendie. C'est pour cette raison que les numéros des chambres ou des logements des résidents (ou les noms des résidents pour les petites résidences) doivent être inscrits sur le plan d'évacuation (voir la **fiche 7** « Plan d'évacuation »).

Pour les **ressources de répit**, qui accueillent des personnes présentant des limitations à l'évacuation, il est recommandé d'utiliser un papillon adhésif (*post-it*) pour identifier le résident qui occupe une chambre ainsi que pour préciser les mesures particulières d'aide à l'évacuation requises dans sa situation. Le cartable d'informations conservera des renseignements plus précis en consignnant les informations relatives à tous les résidents qui font appel à une telle ressource dans l'année (capacité à évacuer, coordonnées des proches, médication, autre). Les *post-it* sont changés à l'arrivée et au départ des résidents. La fiche peut aussi prendre l'allure d'un registre des entrées et sorties, pourvu que le numéro de chambre, le nom et les mesures d'aide y soient toujours consignés.

## Fiche 1 : Guide d'analyse de la capacité à évacuer des résidents

C'est dans une perspective de sécurité incendie qu'est utilisé le tableau « Analyse de la capacité à évacuer ». La personne qui remplit ce tableau doit se placer dans **un contexte d'urgence** où la vie est en danger.

Ce **tableau** peut être **rempli par** l'une des personnes suivantes.

- Les **gestionnaires** de résidences qui accueillent des personnes avec limitations à l'évacuation (sauf en RI-RTF) afin de leur permettre de déterminer les mesures d'aide nécessaires pour évacuer chaque personne advenant un sinistre et de les indiquer au plan de sécurité incendie;
- L'**établissement** de santé et de services sociaux, pour les mêmes fins, dans le cas d'usagers hébergés dans une ressource intermédiaire ou de type familial (RI-RTF);
- L'**équipe** de gestion du risque en sécurité incendie (**GRSI**) de l'**établissement** de santé et de services sociaux, avec la collaboration du gestionnaire et/ou de collègues pour répondre aux questions, **dans certaines circonstances particulières** telles qu'un changement d'usage du bâtiment.

L'analyse de la capacité à évacuer est réalisée pour chacun des résidents.

- On indiquera le **numéro** de la **chambre** ou du **logement** où habite le résident dans la première colonne.
- Le **nom du résident** sera inscrit dans la seconde colonne.
- La colonne « **Problématiques** » nous permet de préciser la ou les **problématiques que présente le résident** (en cochant la ou les cases correspondantes) et détermine quelles seront les questions auxquelles on devra répondre.
- Toute **information qui pourrait aider à mieux comprendre ou nuancer** les réponses aux questions devra être inscrite dans la colonne « **Précisions** » ainsi que les équipements nécessaires à l'évacuation du résident.
- On répond ensuite oui (O) ou non (N) aux **questions** du questionnaire **en lien avec les problématiques** que présente le résident.

### Notes importantes

- 1. Répondre seulement aux questions en lien avec les limitations (problématiques) du résident.**  
**Exemple :** Si ce dernier présente uniquement des problèmes concernant sa mobilité, répondre seulement aux questions en lien avec la mobilité.
- 2. Lorsqu'on doute de la capacité du résident ou que l'incapacité varie dans le temps, considérer la pire situation.**  
**Exemple :** Une personne a la sclérose en plaques et, lors d'un épisode aigu de la maladie, elle n'est pas en mesure de se déplacer. Il faut donc tenir compte de l'état le plus invalidant.
- 3. Si le résident présente plus d'une problématique, répondre aux questions en lien avec une problématique sans tenir compte des autres.**  
**Exemple :** Un résident présente des limitations relatives à la surdit  ainsi qu'à la compréhension et au jugement. Lorsqu'on demande si le résident réagit à l'alarme, ne pas répondre non en raison du fait qu'il n'entend pas. On veut savoir s'il comprend et/ou réagira au son de l'alarme. Lorsqu'on répondra ensuite aux questions en lien avec la surdit , on ne tiendra pas compte de ses limitations quant à la compréhension et au jugement.

En dépit d'une incapacité, **il arrive que des aides techniques permettent l'évacuation autonome** sans l'aide d'une autre personne.

**Exemple** : Un résident qui fait lui-même ses transferts au fauteuil roulant et qui se mobilise seul et dont la chambre est située au rez-de-chaussée peut être en mesure d'évacuer seul. On attribuerait un code vert à ce résident. Ce même résident serait à l'étage et aurait besoin d'aide pour descendre, on lui attribuerait un code jaune. Finalement, s'il n'est pas en mesure de se transférer seul, un code rouge lui serait attribué.

Les **deux dernières colonnes** sont utilisées à des fins de gestion du risque en sécurité incendie. On y précise les éléments suivants.

- Un résumé des **problématiques que présente le résident pour évacuer**;
- L'**emplacement de la chambre** ainsi que les **éléments qui pourraient favoriser une évacuation sécuritaire**. Par exemple, on pourrait noter « Au niveau du sol et à proximité d'une séparation coupe-feu »;
- Des **conseils spécifiques au soutien requis** ou les **mesures compensatoires suggérées ou présentes**. Par exemple : « Le personnel doit maîtriser la technique de transport avec drap », « Prévoir un équipement qui compense la surdit  afin d'augmenter son autonomie à l'évacuation », « Prévoir un fauteuil roulant à proximité pour accélérer le déplacement » ou « Stroboscope présent »;
- Le **code de couleur** associé à la condition de la personne, en tenant compte des différentes informations recueillies (problématiques, précisions, emplacement, équipements disponibles, etc.);
- La ou les **mesures d'aide à l'évacuation**. Par exemple : « Lever », « Transférer au fauteuil roulant », « Diriger », « Accompagner en lieu sûr », etc.

**Vert** Le résident peut se déplacer sans l'aide d'une autre personne dans un lieu sécuritaire.

**Jaune** Le résident peut, avec l'aide d'une personne, se rendre en lieu sécuritaire.

**Rouge** Le résident a besoin d'un accompagnement soutenu et/ou de mesures spéciales pour être transporté en lieu sécuritaire.

**Mesures spéciales** : Si le déplacement en lieu sûr requiert qu'un membre du personnel utilise un équipement particulier d'aide à l'évacuation ou si deux membres du personnel sont requis pour effectuer le déplacement.

Le **tableau est mis à jour** chaque fois que la **capacité à évacuer** d'un résident est **modifiée** et à l'**arrivée d'un nouveau résident**.

La mesure d'aide à l'évacuation requise et le code de couleur s'y rattachant seront retranscrits dans la **fiche 1** « Mesures particulières d'aide à l'évacuation » du plan de sécurité incendie de la résidence.

## Fiche 1 : Aide-mémoire pour les besoins de la GRSI

### LÉGENDE

En **GRAS** ou **Surligné en jaune** :

À inscrire comme résumé des problématiques **en noir** dans l'avant-dernière colonne.

En **bourgogne** :

À inscrire comme conseil/mesures compensatoires **en bourgogne** dans l'avant-dernière colonne.

**Surligné en gris** :

À inscrire en dessous de « mesure d'aide » et **surligner en gris** dans la dernière colonne.

### 1. Résumé des **problématiques** (en noir)

#### MOBILITÉ

- A = Non : **Besoin d'aide pour se lever** (jaune) → Lever
- B = Non : **Besoin d'aide pour se transférer** (orange mais rouge au PSI) → Transférer
- C = Oui : **Transférer avec équipement** (rouge) → Transférer
- D = Non : **Besoin d'aide pour se mobiliser** (orange mais rouge au PSI) → Accompagner
- E = Non : voir F
- F = Oui : **Descend sur les fesses** (vert-jaune mais vert au PSI)
- F = Non : voir G
- G = Oui : **Besoin d'aide pour descendre** (jaune) → Aider à descendre
- G = Non : **Besoin de 2 personnes pour descendre** (orange mais rouge au PSI) → Aider à descendre

Exemple de multiples problématiques à écrire : Besoin d'aide pour se lever, se transférer avec équipement et de 2 personnes pour descendre.

#### COMPRÉHENSION/JUGEMENT

- A = Non : **Ne réagit pas au son de l'alarme** (jaune) → Aller chercher
- B = Non : **Ne sort pas au son de l'alarme** (jaune) → Aller chercher
- C = Oui : **Opposition possible** (à part) (orange mais rouge au PSI)
- D = Non : **Désorienté** → **Spécifier si suit les consignes ou les autres (ou non)**. → Diriger
- Si A, B ou D = Non mais que E = Oui : **Suit les consignes ou les autres** (vert-jaune mais jaune au PSI) → Diriger
- E = Non : **Ne suit pas les consignes ou les autres** (orange mais rouge au PSI) → Accompagner
- F = Oui : **Médication qui pourrait empêcher de le réveiller** (à part) (rouge)

Exemple de multiples problématiques à écrire : Ne sort pas au son de l'alarme mais suit les consignes ou les autres. Opposition possible. Médication qui pourrait empêcher de le réveiller.

## SURDITÉ

- A = Non : **N'entend pas l'alarme** → Aller chercher
- Si B = Oui, C = Non et D = Non : **N'entend pas sans ses appareils (jaune)**
- D = Oui : Ne rien inscrire comme problématique mais inscrire en bourgogne « **Équipement présent qui compense** »

## VISION

- A = Oui : **Problème de vision mais autonome dans ses déplacements au quotidien (vert-jaune mais jaune au PSI)**
- A = Non : **Problème de vision et non autonome dans ses déplacements au quotidien (orange mais rouge au PSI)** → Accompagner

## 2. **Emplacement** (en bleu foncé)

- Types de lieux
  - ✓ Niveau du sol –
  - ✓ Sortie
  - ✓ Cage
  - ✓ Séparation coupe-feu
- Emplacements
  - ✓ À côté
  - ✓ En face
  - ✓ En biais
  - ✓ À proximité
  - ✓ Entre

## 3. **Conseils types (en bourgogne)** à ajouter dans l'analyse du risque

### GÉNÉRAL

- *Si le résident doit être accompagné jusqu'en lieu sûr (difficulté à se mobiliser, ne suit pas, n'est pas autonome dans ses déplacements (vision)) et qu'il n'y a pas de FR ou de D à sa disposition : Prévoir un fauteuil roulant à proximité pour accélérer l'évacuation.*
- H = Oui : **Prévoir une petite bombonne d'oxygène facilement accessible dans la chambre ou le logement.**

### MOBILITÉ

- C = Oui : **Le personnel doit connaître et maîtriser la technique de transport avec drap.**
- E, F et G = Non et pas au niveau du sol : **Prévoir un équipement pour descendre.**
- H = Oui : **Prévoir une petite bombonne d'oxygène toujours accessible à proximité.**
- Canne, marchette, déambulateur ou fauteuil roulant sur les étages supérieurs : **Montrer les techniques pour descendre de façon sécuritaire.**

## COMPRÉHENSION/JUGEMENT

- C = Oui : Déterminer l'approche à mettre en place pour l'évacuer et prévoir un fauteuil roulant pour forcer l'évacuation au besoin.

## SURDITÉ

- S'il n'entend pas sans ses appareils, qu'il n'a pas de problématique en lien avec la mobilité ou compréhension, ou qu'il peut se mobiliser (oui à a, b, d) et qu'il comprend (oui à a, b) mais qu'il n'a pas d'équipement qui compense sa surdité : Prévoir un équipement qui compense la surdité.

## VISION

- S'il a des problèmes de vision et qu'il n'est pas autonome dans ses déplacements mais qu'il n'a pas de problématique en lien avec la mobilité ou compréhension, ou qu'il peut se mobiliser (oui à a, b, d) et qu'il comprend (oui à a, b) : Faire le trajet régulièrement avec le résident jusqu'au lieu sécuritaire le plus proche.

## **À INSCRIRE DANS LA DERNIÈRE COLONNE :**

- Le code de couleur le PLUS sévère
  - Code orange = rouge au PSI (cocher « O », à la droite de rouge)
  - Code vert-jaune = jaune au PSI (cocher VJ, à la droite de jaune)
  - Code vert-jaune sans aide = vert (cocher VJ, à la droite de vert)  
*Exemple : **descend sur les fesses***
  - Aucune problématique = vert
- Mesures d'aide
  - Utiliser les termes du questionnaire (3<sup>e</sup> colonne. Ex. : Lever, Diriger, etc.)

## Fiche 1 : Questionnaire d'analyse de la capacité à évacuer des résidents

<b>VERT</b>	Le résident peut se déplacer sans l'aide d'une autre personne dans un lieu sécuritaire
<b>JAUNE</b>	Le résident peut, avec l'aide d'une personne, se rendre en lieu sécuritaire
<b>ROUGE</b>	Le résident a besoin d'un accompagnement soutenu et/ou de mesures spéciales pour être transporté en lieu sécuritaire

PROBLÉMATIQUES D'ÉVACUATION	QUESTIONS À SE POSER <small>(raison pour laquelle un résident pourrait ne pas évacuer dans le délai)</small>	MESURES D'AIDE À L'ÉVACUATION <small>(à retranscrire dans la fiche #1 du PSI)</small>	CONSEILS / MESURES COMPENSATOIRES
<b>1 – MOBILITÉ</b>			
Canne Marchette Déambulateur Fauteuil roulant Lève-personne Autres <small>(ex. : opérations récentes, sonde, etc.)</small>	A. Le résident est-il en mesure de passer de la position couchée à assise seul ? B. Le résident est-il en mesure de se lever debout ou d'effectuer ses transferts seul ? C. Si non, est-ce que le transfert requiert un équipement particulier ? D. Le résident peut-il se déplacer seul jusqu'à un lieu sécuritaire (ex. : la cage d'escalier) ? E. Le résident est-il capable de monter ou descendre l'escalier seul ? F. Si non, pourrait-il le faire en s'asseyant sur les fesses ? G. Si non, serait-il en mesure de le faire avec l'aide d'une autre personne ? H. Est-ce que le résident est totalement dépendant d'un apport supplémentaire en oxygène ? <i>(bombonne ou concentrateur)</i>	A. Non = <b>Lever</b> B. Non = <b>Transférer</b> C. Oui = <b>Transporter avec drap</b> D. Non = <b>Amener en lieu sûr</b> E. Non = <b>voir F ou G</b> F. Non = <b>Aider à descendre</b> G. Non = <b>Descendre avec équipement</b> H. Oui = Prévoir la disponibilité d'oxygène selon le besoin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Oui à C.</b> Le personnel et les remplaçants doivent maîtriser la technique de transport avec drap lorsqu'un résident requiert un transfert avec équipement.</li> <li>• <b>Non à D.</b> Placer un fauteuil roulant à proximité de la chambre ou du logement pour accélérer le déplacement en lieu sûr lorsqu'un résident se mobilise difficilement.</li> <li>• <b>Non à E ou F.</b> Voir si le résident pourrait descendre lentement de côté en tenant la rampe à deux mains ou assis sur les fesses.</li> <li>• <b>Non à G.</b> Un équipement d'évacuation pourrait être requis dans certaines situations. Des exemples sont disponibles sur le site <a href="http://prevenirlefeu.com">prevenirlefeu.com</a>.</li> <li>• <b>Oui à H.</b> Indiquer la présence de bombonnes d'oxygène dans une pièce (plan d'évacuation). Évaluer la pertinence de prendre cette bombonne en évacuation (danger imminent, temps disponible, etc.).</li> </ul>

## 2 – COMPRÉHENSION / JUGEMENT

<p>Troubles cognitifs Santé mentale Déficience intellectuelle Troubles de comportements Autres (ex : anxiété, agressivité, autisme, etc.)</p>	<p>A. Est-ce que le résident réagit au son de l'alarme ? B. Est-ce qu'il sort de sa chambre au son de l'alarme ? C. A-t-il des comportements opposants qui nécessiteraient une intervention particulière ? D. Est-ce qu'il sait par où se diriger ? E. Est-ce qu'il suivrait les autres résidents en les voyants ou les consignes ? F. Est-ce que la personne prend des substances qui pourraient compromettre son évacuation ?</p>	<p>A. Non = Aller chercher B. Non = Aller chercher C. Oui = Forcer l'évacuation au besoin et si possible D. Non = Diriger E. Non = Accompanyer F. Oui = Transport avec draps</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Entraide balisée</b> : Si un résident a la capacité et le désir d'aider, qu'il passe devant la chambre de la personne désorientée pour se rendre en lieu sécuritaire et qu'il ne voit pas de fumée ou de feu, il peut frapper à sa porte et l'accompagner en lieu sûr ou à l'extérieur.</li></ul>
---	---	--	--

## 3 – SURDITÉ

<p>Appareils auditifs (jour et nuit) Autres</p>	<p>A. Est-ce que le résident entend l'alarme ? B. Est-ce qu'il entend parce qu'il a des appareils auditifs ? C. Si oui, porte-t-il ses appareils auditifs la nuit ? D. Y a-t-il un équipement qui compense le problème d'audition lorsqu'il n'a pas ses appareils ?</p>	<p>A. Non = Aller aviser B. Oui = voir C C. Non = Aller aviser D. Non = Équipement à prévoir</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Non à A.</b> Vérifier le niveau de décibels que produit la cloche à partir de la tête du lit d'une chambre (75 Db) ou de l'autre côté de la porte du logement (85 Db).</li><li>• <b>Non à D.</b> Faire installer un stroboscope (lumière intense qui flash) dans la chambre et dans les autres aires de vie au besoin et/ou un pad qui vibre sous le matelas (si porte des appareils de jour) et sous le fauteuil (si absence d'appareils). Ces appareils peuvent être remboursés par la RAMQ avec prescription du médecin.</li></ul>
---	---	--	--

## 4 – VISION

<p>Aveugle Autres</p>	<p>A. Est-ce que le résident est autonome dans ses déplacements en temps normal (dans son quotidien)?</p>	<p>A. Oui = Près d'une issue ou Diriger au besoin B. Non = Accompanyer</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Oui à A.</b> Faire le trajet régulièrement avec la personne jusqu'à l'issue la plus près; lui indiquer le nombre de paliers à descendre ou monter et ainsi que la localisation de la sortie extérieure.</li><li>• <b>Oui à A et loin d'une issue</b> : Diriger le résident vers l'issue la plus sécuritaire en situation d'urgence.</li><li>• Entraide balisée possible (voir libellé ci-haut).</li></ul>
---------------------------	---	--	--

## Fiche 1 : Exemples d'analyse de la capacité à évacuer des résidents

\*\*\* IMPORTANT \*\*\*

Ne répondre qu'aux questions en lien avec la ou les incapacités du résident.

Lorsque vous répondez aux questions en lien avec une incapacité, ne pas tenir compte des autres incapacités.

LÉGENDE : O = Oui N = Non

Chambre	Nom du résident	Problématique	Précision	Raisons pour lesquelles la personne n'a pas respecté ou pourrait ne pas respecter le délai d'évacuation				Pour les besoins de la GRSI	
				Mobilité	Compréhension	Surdit�	Vision	R�sum� des probl�matiques Emplacement Conseils/Mesures compensatoires	Code de couleur Mesure d'aide
1	M. ou Mme	1. Mobilit� <input checked="" type="checkbox"/> 2. Compr�hension <input type="checkbox"/> 3. Surdit� <input type="checkbox"/> 4. Vision <input type="checkbox"/> 5. Aucune probl�matique <input type="checkbox"/>	Fauteuil roulant	A. O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B. O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/> D. O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> E. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/> F. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/> G. O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> H. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/>	A. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> E. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> F. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	A. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	Aide d'une personne pour descendre <b>Niveau 2 – � proximit� de la cage nord-est</b> <b>Voir la possibilit� de relocaliser au niveau du sol (code vert). Sensibiliser la famille au besoin. Documenter le refus.</b>	<b>Aider � descendre</b>	
2	M. ou Mme	1. Mobilit� <input type="checkbox"/> 2. Compr�hension <input type="checkbox"/> 3. Surdit� <input checked="" type="checkbox"/> 4. Vision <input type="checkbox"/> 5. Aucune probl�matique <input type="checkbox"/>	Appareils auditifs	A. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> E. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> F. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> G. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> H. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	A. O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B. O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/> D. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/>	A. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	N'entend pas sans ses appareils <b>Niveau du sol – Entre deux sorties ext�rieures</b> <b>Pr�voir un �quipement qui compense la surdit� afin d'augmenter l'autonomie � l'�vacuation (code vert).</b>	<b>Aller aviser</b>	
3	M. ou Mme	1. Mobilit� <input checked="" type="checkbox"/> 2. Compr�hension <input type="checkbox"/> 3. Surdit� <input type="checkbox"/> 4. Vision <input type="checkbox"/> 5. Aucune probl�matique <input type="checkbox"/>	Fauteuil roulant L�ve-personne	A. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/> B. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/> C. O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/> E. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/> F. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/> G. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/> H. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/>	A. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> E. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> F. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	A. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	Besoin d'aide pour se lever, se transf�rer et se mobiliser <b>Niveau du sol – � proximit� d'une sortie ext�rieure</b> <b>Le personnel doit ma�triser la technique de transport avec drap.</b>	<b>Transporter en lieu s�r avec drap</b>	

## Fiche 1 : Exemples d'analyse de la capacité à évacuer des résidents (suite)

\*\*\* IMPORTANT \*\*\*

Ne répondre qu'aux questions en lien avec la ou les incapacités du résident.

Lorsque vous répondez aux questions en lien avec une incapacité, ne pas tenir compte des autres incapacités.

LÉGENDE : O = Oui N = Non

Chambre	Nom du résident	Problématique	Précision	Raisons pour lesquelles la personne n'a pas respecté ou pourrait ne pas respecter le délai d'évacuation				Pour les besoins de la GRSI	
				Mobilité	Compréhension	Surdit�	Vision	R�sum� des probl�matiques Emplacement Conseils/Mesures compensatoires	Code de couleur Mesure d'aide
4	M. ou Mme	1. Mobilit� <input type="checkbox"/> 2. Compr�hension <input checked="" type="checkbox"/> 3. Surdit� <input checked="" type="checkbox"/> 4. Vision <input type="checkbox"/> 5. Aucune probl�matique <input type="checkbox"/>	Troubles cognitifs l�gers Appareils auditifs	A. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> E. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> F. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> G. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> H. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	A. O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B. O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/> D. O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> E. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/> F. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/>	A. O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B. O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/> D. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/>	A. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	Difficult� � s'orienter mais suit les consignes ou les autres N'entend pas sans ses appareils <b>Niveau 2 – � proximit� d'une s�paration coupe-feu</b> <b>Pr�voir un �quipement qui compense la surdit� afin d'augmenter l'autonomie � l'�vacuation</b>	<b>Aller aviser et diriger</b>
5	M. ou Mme.	1. Mobilit� <input type="checkbox"/> 2. Compr�hension <input type="checkbox"/> 3. Surdit� <input type="checkbox"/> 4. Vision <input checked="" type="checkbox"/> 5. Aucune probl�matique <input type="checkbox"/>	Aveugle	A. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> E. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> F. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> G. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> H. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	A. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> E. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> F. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	A. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	A. O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	Ne voit pas mais autonome dans ses d�placements au quotidien <b>Niveau 3 – Entre deux cages d'escaliers</b> <b>Faire le trajet r�guli�rement jusqu'� l'issue la plus pr�s avec le r�sident</b> Note : Pourrait avoir un code vert si � c�t� d'une issue	<b>Diriger</b>
6	M. ou Mme.	1. Mobilit� <input type="checkbox"/> 2. Compr�hension <input checked="" type="checkbox"/> 3. Surdit� <input type="checkbox"/> 4. Vision <input type="checkbox"/> 5. Aucune probl�matique <input type="checkbox"/>	D�mence	A. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> E. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> F. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> G. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> H. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	A. O <input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/> C. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/> D. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/> E. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/> F. O <input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/>	A. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> B. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> C. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> D. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	A. O <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>	Ne sort pas au son de l'alarme et ne suit pas les consignes ou les autres <b>Niveau 2 – � proximit� d'une sortie ext�rieure</b> <b>Pr�voir un fauteuil roulant pour acc�l�rer l'�vacuation</b>	<b>Aller chercher et accompagner en lieu s�r</b>

## Fiche 2 : Personnes à prévenir en cas d'urgence

Cette fiche contient les **noms et numéros de téléphone des proches à prévenir** en situation d'urgence (parents, représentants légaux, autres). Elle doit être mise à jour au départ et à l'arrivée d'un résident ainsi que dans le cadre de la mise à jour annuelle pour vérifier si les informations ont changé.

Elle est aussi destinée à recueillir les renseignements importants relatifs au relogement des résidents à la suite d'un sinistre et permet de consigner l'information sur :

- ✓ le lieu de **relogement prévu** pour chacun des résidents;

Les proches, par exemple, peuvent parfois accueillir le résident le temps de trouver une autre résidence en mesure de l'héberger ou le temps que les travaux de nettoyage et/ou de rénovation de la résidence soient exécutés. Il faut toutefois noter que certains résidents n'auront pas de lieu de relogement prédéterminé. En RI-RTF, la responsabilité du relogement relèvera de l'établissement.

- ✓ le lieu de **relogement** réellement **attribué** après le sinistre (proche, hôpital, Croix-Rouge, hôtel, autre résidence, etc.).

La fiche permet également aux intervenants de l'établissement de votre région de mieux vous assister, au besoin, dans la recherche de solutions de relogement à plus ou moins long terme.

Vous serez donc en mesure d'assurer un **meilleur suivi des résidents** et un **accompagnement mieux adapté** à leur situation réelle.

## Fiche 3 : Consignes au coordonnateur de l'évacuation et aux personnes désignées

**Les fiches 3A à 3D doivent être utilisées lorsqu'il y a trois personnes désignées ou plus qui auront des tâches à accomplir lors de l'évacuation des résidents, alors que la fiche 3E s'adresse à tous les types de résidences.**

Cette fiche indique au coordonnateur de l'évacuation ainsi qu'aux personnes désignées les tâches à effectuer lors du déclenchement de l'alarme.

Les **fiches 3A et 3B** concernent les actions à entreprendre lorsque le système d'alarme est à **signal simple**<sup>1</sup> alors que les **fiches 3C et 3D** s'appliquent lorsque le système d'alarme est à **double signal**<sup>1</sup>.

La **fiche 3E** indique ce qu'il faut prendre comme mesures à la suite d'une alarme non fondée ou lorsque le service de sécurité incendie permet la **réintégration** des résidents après son intervention.

- L'article 2.8.1.2.1) du chapitre « Bâtiment » du *Code de sécurité* (CBCS) stipule qu'« **avant de charger le personnel de surveillance de responsabilités en matière de sécurité incendie**, il faut lui donner une formation portant sur les mesures à prendre en cas d'urgence, mesures qui sont décrites dans le plan de sécurité incendie. » Le SSI peut, dans la mesure du possible, collaborer à cette formation.
- La mise en application de ces connaissances par un **exercice d'incendie** est le **moyen le plus efficace** pour s'assurer que toutes les personnes qui auront à intervenir en situation d'incendie ont bien compris ce qu'ils doivent faire et que l'évacuation se déroule bien.

<sup>1</sup> Voir les définitions au Complément – Fiche 6

## Fiche 4 : Tâches des personnes qui procèdent à l'évacuation

La **fiche 4** « Tâches des personnes qui procèdent à l'évacuation » contient la **liste des tâches à accomplir** lors d'un sinistre **et** le titre d'emploi ou le poste des **personnes désignées pour les réaliser selon le moment de la journée**.

Le nombre et la disponibilité des personnes désignées ainsi que leur formation en sécurité incendie ont un lien direct avec le degré de sécurité offert aux résidents. Si le personnel est insuffisant, particulièrement la nuit, le gestionnaire devra prévoir des solutions de rechange ou apporter des améliorations à sa résidence pour ainsi rendre les résidents moins vulnérables au feu (voir la **section 3.6**).

### LA FORMATION DES PERSONNES DÉSIGNÉES ET L'INFORMATION AUX RÉSIDENTS

Le succès de l'évacuation repose sur l'information et la formation offertes aux occupants de la résidence. Chacun d'entre eux doit connaître son rôle et ses responsabilités. Il est primordial que cette formation soit reprise annuellement pour tous les résidents ainsi que pour toutes les personnes désignées et que chaque nouvelle personne désignée soit formée dès son arrivée en poste. Le succès du plan de sécurité incendie repose sur la vitesse et l'efficacité de la réaction des personnes désignées et des résidents.

Lors de cette formation, le gestionnaire doit s'assurer que l'ensemble des personnes désignées maîtrise bien les points suivants :

- les tâches à réaliser pour assurer l'évacuation des résidents, pour la personne responsable du bâtiment et pour chacune des personnes désignées, selon le moment de la journée;
- la stratégie d'évacuation retenue;
- les contraintes imposées par les limitations de la capacité d'évacuation de certains résidents et certaines mesures temporaires prises pour les atténuer;
- le fonctionnement du système d'alarme incendie;
- l'emplacement et le fonctionnement de toutes les issues de secours;
- l'emplacement et l'utilisation du matériel destiné à l'évacuation, s'il est présent;
- l'utilisation des extincteurs portatifs.

Il sera aussi important de faire connaître ces informations aux résidents, en particulier par l'entremise des consignes rédigées à leur intention. Certains services de sécurité incendie (SSI) offrent des conférences à l'intention des résidents.

### IMPORTANT

- Le visionnement du **MODULE 3** de la *Formation sur la sécurité incendie* sur le site [www.prevenirlefeu.com](http://www.prevenirlefeu.com) à l'intention de l'employé/remplaçant est un excellent moyen d'intégrer les connaissances nécessaires pour une évacuation efficace.
- Les quatre modules vidéo de la *Formation sur la sécurité incendie*, disponibles gratuitement en ligne à l'adresse [www.prevenirlefeu.com](http://www.prevenirlefeu.com), nous renseignent sur ce qu'il faut : **connaître pour prévenir** un début d'incendie, **comprendre pour mieux intervenir**, faire pour **évacuer en toute sécurité** et savoir pour **éteindre** un début d'incendie **selon les règles**.

## Fiche 5 : Consignes d'évacuation aux résidents

Lorsqu'un règlement stipule que des consignes d'évacuation destinées aux résidents doivent être affichées à chaque étage de la résidence, dans un endroit accessible au public, il est suggéré de les placer près du plan d'évacuation.

La **fiche 5** « Consignes d'évacuation aux résidents » résume les consignes devant être communiquées aux résidents qui sont en mesure de les comprendre. Celles-ci portent sur les actions qu'ils doivent entreprendre soit pour évacuer de manière sécuritaire et rejoindre le point de rassemblement, soit pour signaler leur présence s'il leur est impossible d'évacuer.

Le gestionnaire est responsable d'expliquer aux résidents qui sont en mesure de comprendre, dès leur arrivée dans la résidence, ce qu'ils doivent faire lorsqu'ils entendent le signal d'alarme. Il est important de prendre le temps de répondre à leurs questions. Il est aussi recommandé d'apposer les consignes au dos de la porte d'entrée de chaque chambre ou logement.

Ces consignes doivent être **répétées régulièrement**, minimalement avant de procéder à un exercice d'évacuation, **et affichées à la vue des résidents**.

### IMPORTANT

- Le visionnement du **MODULE 3** de la vidéo *Information et sensibilisation sur la sécurité incendie* à l'intention des résidents est un bon moyen de communiquer cette information avec un visuel clair des actions à poser lors d'une évacuation.
- Les modules de la vidéo *Information et sensibilisation sur la sécurité incendie* à l'intention des résidents sont disponibles gratuitement en ligne sur le site [www.prevenirlefeu.com](http://www.prevenirlefeu.com) et nous renseignent sur les éléments à prendre en compte pour assurer une bonne **vigilance au quotidien, l'importance de réagir au système d'alarme** et **quoi faire en cas d'évacuation** (voir le Complément – Section 3.2 pour de plus amples informations).

## Fiche 6 : Informations sur le bâtiment et les équipements de protection incendie

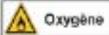
- Afin de remplir cette fiche tout en s'assurant que les informations qui s'y trouvent sont exactes, il est fortement recommandé d'être accompagné par une personne détenant des connaissances particulières dans le domaine de la construction et/ou de la protection incendie. Cette fiche pourrait être remplie par le SSI qui doit de toute manière détenir cette information pour élaborer son plan d'intervention (prévu au schéma de couverture de risques).
- Le **Complément – Fiche 6** « Informations sur le bâtiment et les équipements de protection contre l'incendie » du présent document ainsi que le **MODULE 2** de la vidéo d'aide à l'élaboration de *Stratégies d'évacuation en cas d'incendie* à l'intention des gestionnaires vous permettront de mieux comprendre comment est constitué votre bâtiment ainsi que le rôle et le fonctionnement des différents équipements de protection incendie présents dans votre résidence.
- Les modules d'aide à l'élaboration de *Stratégies d'évacuation en cas d'incendie* sont disponibles gratuitement en ligne sur le site [www.prevenirlefeu.com](http://www.prevenirlefeu.com) et vous renseignent sur les éléments importants à considérer lors de l'élaboration de **votre plan de sécurité incendie** et sur ceux à **connaître de votre bâtiment** pour élaborer puis **appliquer vos stratégies d'évacuation** (voir le **Complément – Section 3.2** pour de plus amples renseignements).

## Fiche 7 : Plan d'évacuation

Afin de bien renseigner tous les occupants de la résidence sur les équipements de protection incendie mis à leur disposition, ainsi que sur les sorties à utiliser, les trajets pour s'y rendre et les lieux sécuritaires, un plan d'évacuation, lorsque requis, doit être affiché bien en vue à chacun des étages et dans chacune des phases du bâtiment.

Le gestionnaire de la résidence a la responsabilité de produire le plan d'évacuation.

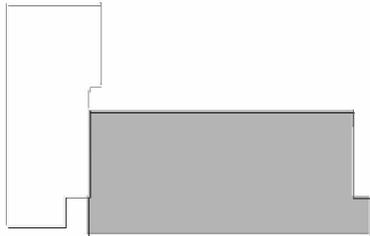
Ce plan d'évacuation doit indiquer :

1. le nom de la résidence et son adresse;
2. l'endroit où il est affiché dans la résidence avec la mention « VOUS ÊTES ICI »;
3. le numéro des chambres ou des logements (ou le nom des personnes pour les petites résidences qui n'auraient pas l'obligation de l'afficher);
4. les sorties de secours disponibles à l'étage;
5. les trajets à emprunter pour se rendre aux sorties;
6. l'emplacement des équipements suivants :
  - Extincteurs portatifs 
  - Déclencheurs manuels d'alarme 
  - Cabinets incendie 
  - Chaises et/ou matelas d'évacuation 
  - Bouteilles d'oxygène (endroits d'entreposage) 
7. le positionnement d'au moins une rue ainsi que du point de rassemblement. 

**Ce plan doit être affiché au mur, de taille suffisante pour être lisible.  
Il doit également être orienté de manière à représenter la réalité.**

**Faites valider votre plan d'évacuation par votre service de sécurité incendie.** Il est très important que les occupants soient en mesure de bien le comprendre et de s'y repérer.

# EXEMPLE DE PLAN D'ÉVACUATION

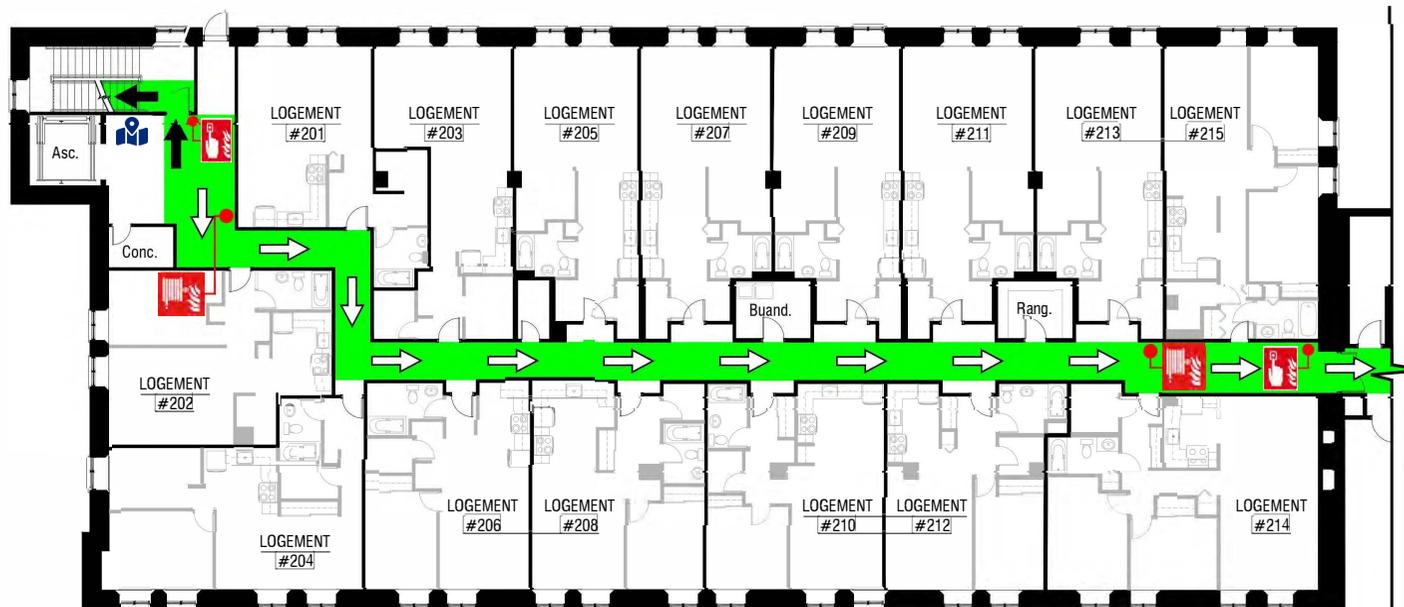


NOM DE RUE  
PLAN CLÉ

POINT DE  
RASSEMBLEMENT



NOM DE RUE



ÉTAGE 2



LIEU DE RASSEMBLEMENT

EX: BOÎTE AUX LETTRES  
DEVANT LE BÂTIMENT

NOM DE LA RÉSIDENCE

ADRESSE

VILLE

LÉGENDE



LOCALISATION DU PLAN SUR  
L'ÉTAGE : "VOUS ÊTES ICI"



DÉCLENCHEUR MANUEL  
D'ALARME



CABINET INCENDIE



EXTINCTEUR PORTATIF



CORRIDOR D'ÉVACUATION



POINT DE RASSEMBLEMENT

## EN CAS D'INCENDIE

- RESTEZ CALME
- ACTIVEZ LE DÉCLENCHEUR MANUEL
- ASSUREZ-VOUS QUE L'ISSUE EST SÉCURITAIRE
- **QUITTEZ L'ÉDIFICE PAR L'ISSUE LA PLUS PRÈS**
- DONNEZ VOTRE PRÉSENCE AU LIEU DE RASSEMBLEMENT

DATE DU PLAN

## Fiche 8 : Entente pour obtenir de l'aide

Lors d'un sinistre, le gestionnaire pourrait avoir **besoin d'aide pour l'évacuation de la résidence ou pour la prise en charge des personnes évacuées**. La **fiche 8** « Ententes pour obtenir de l'aide » est conçue pour consigner les ententes conclues avec des organismes, des établissements, des institutions ou des particuliers pour obtenir de l'aide. Il est recommandé, voire exigé par la certification pour les RPA, de les conclure par écrit, en précisant leur étendue et les conditions pour les deux parties.

- **Relogement temporaire** : il s'agit de l'endroit où on doit rassembler les résidents, pendant le sinistre, en attendant de coordonner les actions à mettre en place pour le suivi à plus long terme.
- **Transport**, si nécessaire : si le lieu de relogement temporaire ne se situe pas aux abords de la résidence, il faut prévoir un moyen pour transporter les résidents jusqu'à ce lieu (ils peuvent être pieds nus, non vêtus, il peut y avoir de la glace, etc.).
- **Garde de sécurité civile** de l'établissement : cette personne coordonnera, entre autres, les activités liées aux services psychosociaux, les besoins urgents de médicaments, le relogement des résidents usagers du réseau, l'assistance pour le relogement d'autres résidents vulnérables si possible, les déplacements ambulanciers, d'autres services gouvernementaux par l'intermédiaire de l'organisation régionale de la sécurité civile (ORSC), etc.

Vérifiez si la municipalité a déjà prévu certaines mesures et assurez-vous de bien vous arrimer avec cette dernière au besoin.

### Programme Voisins secours

Afin de s'assurer que les résidents sont relocalisés rapidement en lieu sûr à la suite d'une évacuation d'urgence, le programme Voisins secours a été conçu pour les gestionnaires et il est accessible gratuitement.

Le principe est simple. Vous demandez à vos voisins, ou à d'autres personnes qui pourraient venir prêter main-forte, par exemple les employés/remplaçants qui habitent à proximité ou les membres du conseil d'administration, s'ils sont disposés à venir aider les résidents en cas d'évacuation d'urgence. Par la suite, vous inscrivez le nom et le numéro de téléphone de ceux-ci sur le site Internet de Voisins secours.

En situation d'urgence, la personne désignée de la résidence ou la centrale de surveillance privée compose un numéro à 10 chiffres (que nous vous conseillons d'enregistrer sur une touche rapide de votre téléphone) suivi de votre code à 4 chiffres.

Un système automatisé composera les numéros de téléphone de tous ceux inscrits sur votre liste et ces gens se dirigeront rapidement vers votre résidence pour accueillir les résidents à la sortie, les accompagner au point de rassemblement pour signaler leur présence, puis les amener en lieu sûr, soit dans leur résidence, dans un bâtiment public à proximité, ou vers un moyen de transport prévu, selon ce qui a été convenu.

Ce programme a pour but de relocaliser les résidents le temps de l'intervention, de s'assurer que quelqu'un vient les chercher et/ou de faciliter les prises de décision qui s'imposent selon la situation. Des informations pertinentes doivent être transmises aux gens qui viendront porter secours, par exemple ne pas nuire à l'intervention d'urgence avec leur véhicule et ne pas entrer dans le bâtiment en feu.

Les détails de ce programme se trouvent au **Complément – Fiche 8**. Si vous avez besoin d'assistance ou d'informations additionnelles, vous pouvez composer le 1 888 464-6413 (AGSICQ).

La force de ce programme réside dans le fait que toutes les personnes susceptibles de vous aider seront appelées simultanément, et ce, dès que vous aurez activé le code téléphonique.

## Fiche 9 : Numéros de téléphone importants

Cette fiche permettra d'avoir à votre portée les numéros de téléphone importants à connaître en cas de sinistre ou pour une situation d'urgence. Les suivis à assurer pendant et après un sinistre peuvent être de toute nature.

**EN SITUATION D'INCENDIE**, les numéros de téléphone des services suivants sont requis.

- Les services d'urgence 911.
- La garde de sécurité civile de l'établissement de santé et de services sociaux qui s'occupera de coordonner, entre autres, tous les besoins en lien avec la santé :

✓ <b>Hôpital</b>	✓ <b>Médecin</b>	✓ <b>Travailleurs sociaux</b>
✓ <b>CLSC</b>	✓ <b>Pharmacie</b>	✓ <b>Psychologues</b>
✓ <b>Autres</b>		

- Les fournisseurs de gaz et d'électricité qui devront probablement être joints pour assister les équipes d'urgence sur le terrain.

Cette liste peut aussi vous permettre de consigner les coordonnées des compagnies qui assurent l'entretien du bâtiment et qui devront être jointes dans d'autres situations que celle d'un incendie.

**POUR TOUTE AUTRE SITUATION D'URGENCE** tels une rupture de l'alimentation électrique, un bris d'un conduit d'alimentation en eau, une fuite de gaz, une intoxication à des produits dangereux, etc.

✓ <b>Électricien/Plombier/Chauffagiste</b>
✓ <b>Compagnie d'entretien du système de gicleurs</b>
✓ <b>Fournisseur de système de détection et d'alarme incendie</b>

La **fiche 9** « Numéros de téléphone importants » regroupe les numéros des fournisseurs de services publics et privés d'urgence (santé, entretien ou réparation d'équipement, télésurveillance ou aide aux personnes sinistrées).

## Fiche 10 : Détermination des stratégies et du délai d'évacuation

Comme c'est la fumée qui cause le plus grand nombre de décès, le PSI doit prévoir des mesures afin que tous les résidents puissent se retrouver dans un lieu sécuritaire, exempt de fumée, et ce, peu importe leurs limitations fonctionnelles, leur capacité d'évacuation ou la rapidité d'intervention du SSI.

Pour ce faire, il est nécessaire de **mettre en application annuellement les mesures prévues au PSI**, au moyen d'un exercice chronométré, **afin d'en valider l'efficacité**. Les **fiches 10** présentent les éléments pour déterminer le délai mesurable durant l'exercice d'incendie. Ceux-ci sont les suivants :

- les types de construction du bâtiment;
- les moyens de limiter la propagation des incendies;
- le type d'équipement de détection et d'alarme incendie;
- les lieux sécuritaires d'un bâtiment et les stratégies d'évacuation.

Parmi les **fiches 10A à 10F**, veuillez choisir celle qui s'applique à votre résidence et à la stratégie d'évacuation qui doit être mise en place.

**Important : Afin de procéder à une évacuation partielle d'un bâtiment, il est obligatoire que celui-ci soit incombustible\*, muni d'un système d'alarme à double signal et d'un système de communication. Le gestionnaire devra démontrer l'efficacité du système de communication lors de l'exercice d'incendie. De plus, un minimum de trois personnes désignées doivent être présentes dans le bâtiment pour assurer l'évacuation des résidents. Dans le cas contraire, une évacuation des résidents jusqu'à l'extérieur ou de l'autre côté d'un mur coupe-feu est obligatoire.**

\* Exigence supplémentaire des SSI, du MSP, du MSSS, de l'AGSICQ et de l'ATPIQ.

**RAPPEL : Le service de sécurité incendie pourrait choisir d'apprécier l'efficacité du PSI par des méthodes différentes de celles suggérées dans ce document** afin de tenir compte des réalités locales en ce qui a trait à la réglementation, à la prévention et à l'intervention en matière d'incendie.

## Fiche 10F : Détermination des stratégies et du délai d'évacuation

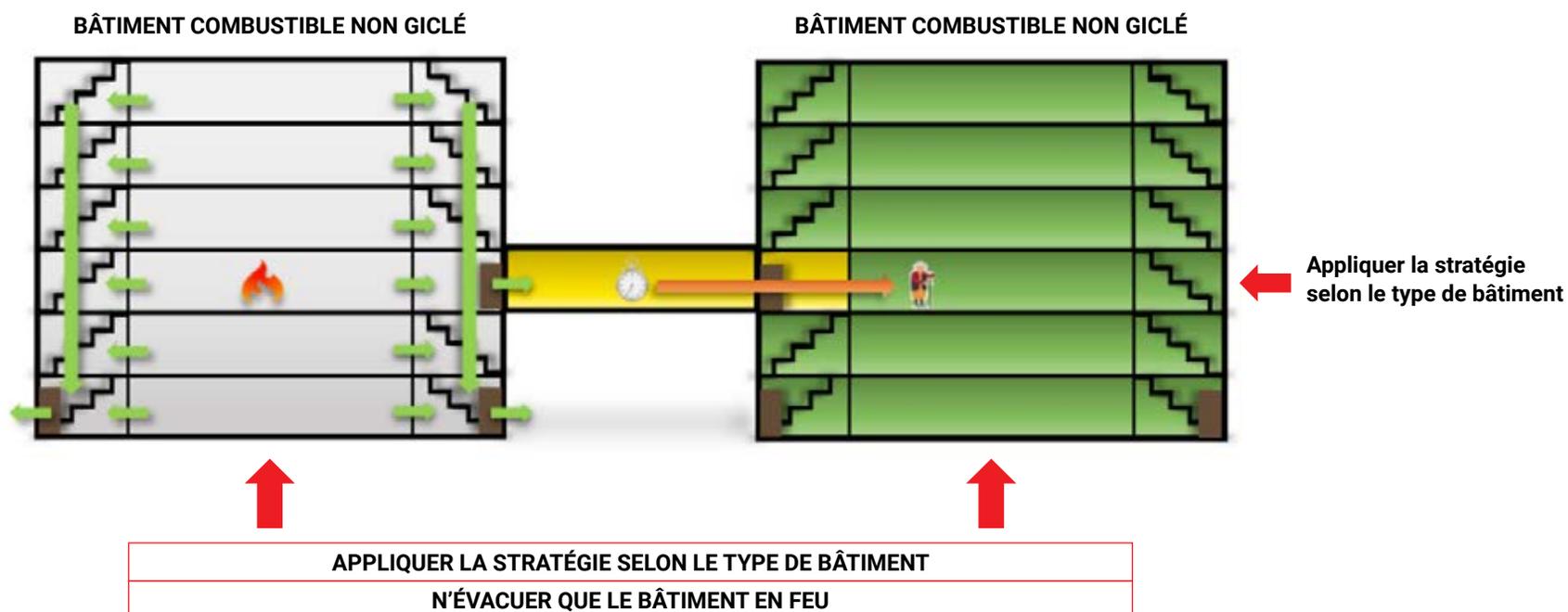
### BÂTIMENTS RELIÉS PAR UNE PASSERELLE

#### Notes

- Chaque bâtiment doit être isolé du passage piéton par une séparation coupe-feu ayant un degré de résistance au feu d'au moins 45 minutes et ce passage ne doit pas donner directement dans une issue.
- Si un des deux bâtiments est de construction incombustible, le passage doit être incombustible aussi.
- Les portes qui permettent le passage entre le bâtiment et le passage piéton doivent être à deux battants et s'ouvrir dans le sens contraire l'une par rapport à l'autre, celle de droite s'ouvrant dans le sens de la circulation.

#### LÉGENDE

	Lieu sécuritaire où le chronomètre est arrêté
	Déplacement CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Déplacement NON CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Zone grisée : évacuer et chronométrer
	Zone jaune : évacuer sans chronométrer
	Zone verte : zone sécuritaire (sans obligation d'évacuer, en fonction des autres exigences)



## Fiche 10G : Détermination des stratégies et du délai d'évacuation

### BÂTIMENTS AVEC MURS COUPE-FEU - COMBUSTIBLE NON GICLÉ

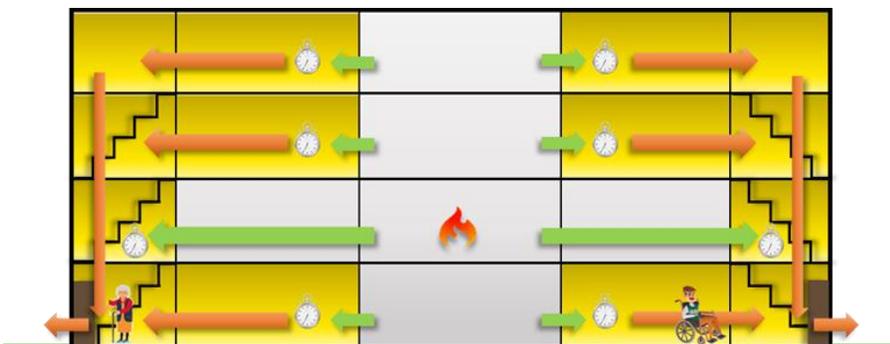
#### Notes

- **MURS COUPE-FEU:** Idéalement, chaque partie de l'autre côté du mur coupe-feu, devraient être évacués en raison du risque de propagation de la fumée lors de l'ouverture de portes coupe-feu.

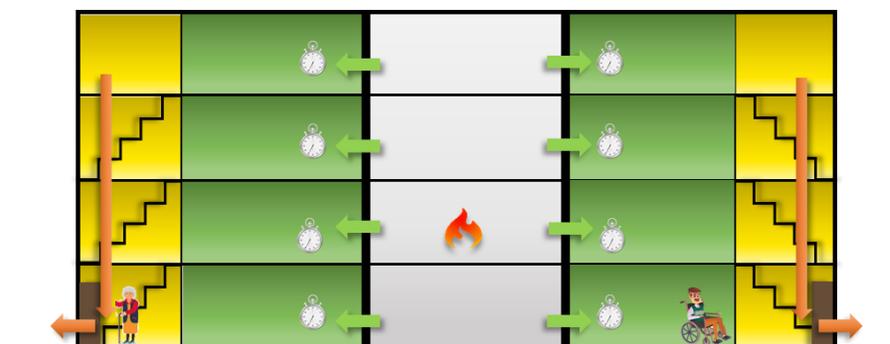
#### LÉGENDE

	Lieu sécuritaire où le chronomètre est arrêté
	Déplacement CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Déplacement NON CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Zone grisée : évacuer et chronométrer
	Zone jaune : évacuer sans chronométrer
	Zone verte : zone sécuritaire (sans obligation d'évacuer, en fonction des autres exigences)

#### SÉPARATIONS COUPE-FEU



#### MURS COUPE-FEU



ÉVACUATION DE LA SECTION DU BÂTIMENT EN FEU

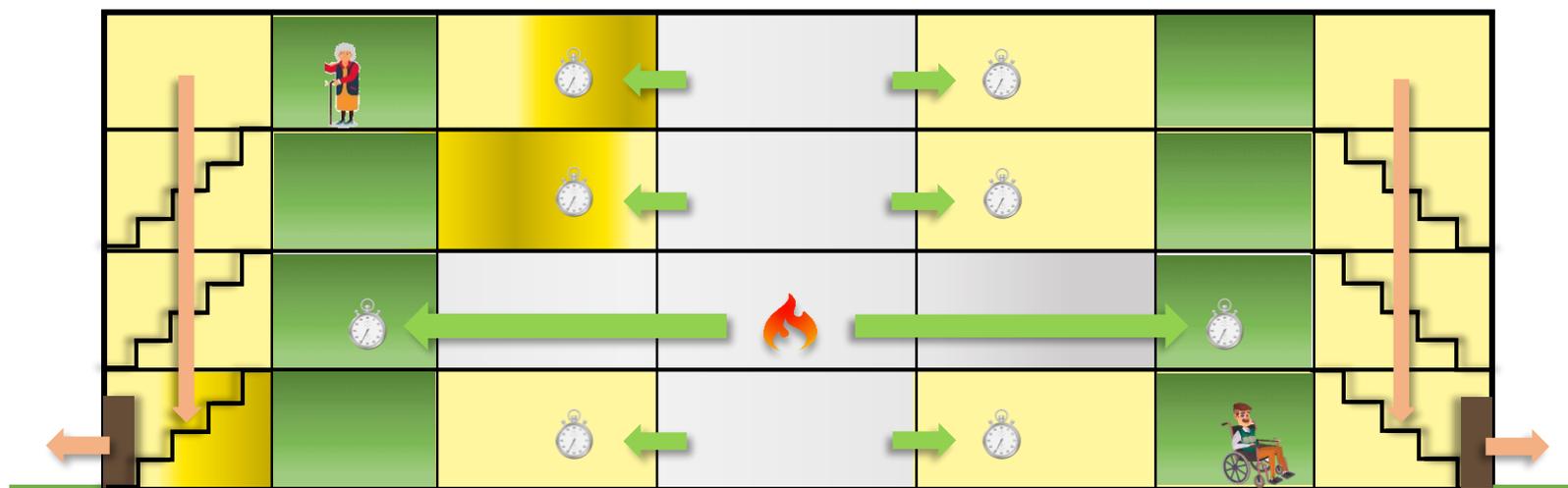
Zones à chronométrer

Compartiment du feu  
Compartiments au-dessus et en-dessous du feu

## Fiche 10H : Détermination des stratégies et du délai d'évacuation

### BÂTIMENTS AVEC PHASES MULTIPLES - COMBUSTIBLE NON GICLÉ

LÉGENDE	
	Lieu sécuritaire où le chronomètre est arrêté
	Déplacement CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Déplacement NON CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Zone grisée : évacuer et chronométrer
	Zone jaune : évacuer sans chronométrer
	Zone verte : zone sécuritaire (sans obligation d'évacuer, en fonction des autres exigences)



ÉVACUATION DE LA PHASE EN FEU ET DES PHASES VOISINES

Zones à chronométrer

Compartiment du feu et compartiments voisins  
Compartiments au-dessus et en dessous du feu

## Fiche 11 : Rapport d'observation de l'exercice d'incendie

À la suite de la tenue de l'exercice d'incendie, le gestionnaire doit recueillir les observations des personnes désignées présentes lors de l'évacuation et le responsable du SSI (et/ou le préventionniste consultant) doit faire de même avec les membres de son équipe s'il y a lieu.

L'ensemble des observations sera ensuite partagé avec le responsable du SSI (et/ou le préventionniste consultant), ou le gestionnaire si l'exercice est réalisé sans la présence du SSI et/ou du consultant, et consigné dans un rapport d'observation (cf. **fiche 11**). Le gestionnaire prendra ensuite connaissance du document et s'engagera à assurer un suivi en y apposant sa signature.

**Note** : Un rapport d'observation de l'exercice d'incendie plus complet pourrait être utilisé par le SSI (ou le préventionniste consultant). Ce rapport devra toutefois inclure minimalement les informations demandées à la **fiche 11**. De plus, un retour par courriel de la part du gestionnaire à la suite de l'envoi du rapport sera considéré comme l'équivalent de la signature indiquant qu'il a pris connaissance du rapport et qu'il en assure le suivi.